



ffvolley

Commission Fédérale Sportive

RIS n°8 Semaines n°4, 5 et 6
Diffusé le 15 février 2025

Relevé des Infractions Sportives « Compétitions Nationales »

Dossiers

DOSSIER n°21 : VANDOEUVRE-NANCY VOLLEY-BALL 2 CFC 0543620

- Le club du VANDOEUVRE-NANCY VOLLEY-BALL n'a pas présenté d'équipe lors de la rencontre 2FD070 du 26 janvier 2025.

DOSSIER n°22 : VESINET STADE ST-GERMANOIS VB 0783185

- Lors de la rencontre 3ME053 du 2 février 2025, le club du VESINET STADE ST-GERMANOIS VB a inscrit un joueur non régulièrement qualifié.

DOSSIER n°23 : VANNES VOLLEY 56 0564003

- Lors de la rencontre 3FE053 du 2 février 2025, le club du VANNES VOLLEY 56 a inscrit sur la feuille de match une joueuse non régulièrement qualifiée.

Dossier n°24 : STRASBOURG UNIVERSITE CLUB

- Lors des rencontres BFO014 et BFO015 du 9 février 2025, le club du STRASBOURG UNIVERSITE CLUB n'a pas présenté d'équipe.

DOSSIER n°25 : RACING CLUB DE CANNES

- Lors des rencontres CFB013 et CFB014 du 9 février 2025, le club du RC CANNES a inscrit quatre joueuses mutées sur les feuilles des matchs.

Conformément à l'article 4.2 du RGISA, les GSA disposent d'un délai de 5 jours pour transmettre leurs observations par courrier électronique.